



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 88730

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur les conditions commerciales pénalisantes d'EDF qui compromettent la relance des entreprises industrielles et sur la loi de la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) qui met en difficulté la compétitivité des petites entreprises à cause de l'envolée des prix de l'électricité. En 2009, les PMI ont subi en moyenne une hausse du prix de l'électricité de 10 %. Cette conséquence est issue de l'offre commerciale inadaptée à l'irrégularité de l'activité d'une majorité des entreprises, induite par la crise. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour maîtriser cette forte hausse des tarifs réglementés qui dessert la visibilité et la compétitivité des entreprises.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88730

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10144

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)